

# Communiqué

Référents: Thomas Gehrig/Bertrand Baumann

Date: 3 décembre 2009

## **Bilan du Synode d'hiver 2009 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure**

**A l'issue des deux journées de délibérations, et en réaction au résultat du vote sur l'initiative anti-minarets le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a adopté une résolution relative à la poursuite du dialogue avec l'Islam dans le cadre du dialogue interreligieux. Ce point était d'ailleurs au cœur des débats du parlement de l'Eglise réformée dans le cadre d'une proposition de révision du Règlement ecclésiastique.**

### **Le Synode réaffirme la nécessité du dialogue vis-à-vis des religions du monde**

La question des relations avec le judaïsme et les autres religions du monde a suscité un débat théologique qui débouche sur des modifications concrètes du règlement ecclésiastique. L'adoption d'une version définitive est agendée au Synode d'été 2010 en deuxième lecture. La qualité du document "Etat de lieux" a été attestée par la députation au Synode.

**Initiative anti-minarets: le Synode se positionne:** au lendemain du scrutin du 29 novembre sur l'initiative anti-minarets, le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure réaffirme sa solidarité avec les communautés musulmanes de Suisse et en général avec l'ensemble des communautés religieuses. Il s'opposera, à l'avenir encore, à toute mesure discriminatoire à l'encontre de toute communauté religieuse.

Le Synode confirme qu'il va poursuivre activement le dialogue avec ses partenaires musulmans et leurs représentants dans un esprit respectueux et critique.

Le Synode confirme que sa préoccupation primaire reste son engagement pour la liberté et la dignité de chacun, en respectant et fortifiant les droits de l'homme afin qu'une vie pacifiée entre les différentes religions de notre pays soit possible.

### **Le Synode (s')interroge et agit sur les questions d'actualité qui touchent l'Eglise réformée, ses membres et la société**

**Soutien aux chrétiens réformés venus d'ailleurs et à leurs Eglises et communautés:** lancé en 2006 avec l'octroi d'une aide financière de départ à l'Eglise africaine «La Vigne de Berne», le soutien est désormais élargi à de nouvelles Eglises de migrants. Un crédit annuel récurrent de 30'000 francs (de 2011 à 2014) doit permettre de soutenir des projets et des initiatives d'intégration développés par ce que l'on appelle les nouvelles Eglises de migrants qui se créent un peu partout dans les régions du ressort territorial des Eglises nationales (voir communiqué de presse séparé).

**Débat autour d'une gestion énergétique responsable:** transformée en postulat, la motion de la Fraction jurassienne demandant un engagement résolu et institutionnalisé des Eglises réformées et des paroisses dans ce domaine été rejeté de justesse. Les motionnaires entendaient jeter les fondements d'une gestion énergétique responsable dans les paroisses, et, par l'institution d'un fonds, permettre à ces dernières de réaliser des travaux d'aménagement nécessaires. Si le Synode partage l'objectif visé pour la motion, il a préféré réitérer son soutien à la ligne suivie jusqu'ici par le Conseil synodal en la matière.

**Inquiétude face à la pénurie de vocations pastorales dans les régions francophones des Eglises Berne-Jura-Soleure:** en réaction à une interpellation de la Fraction jurassienne qui fait état d'une situation alarmante face à la multiplication des postes pastoraux vacants dans l'arrondissement du Jura et de la crise tangible des vocations en Suisse romande et en France, le Conseil synodal déclare partager cette préoccupation mais rappelle que la gestion des postes pastoraux et des ressources humaines en matière pastorale est de la compétence du canton et des paroisses. En revanche, le Conseil synodal peut stimuler la réflexion autour de nouveaux modèles de fonctionnement et de partage des postes et leur mise en œuvre. Dans l'arrondissement du Jura, les paroisses réunies au sein du Par'8 jouent actuellement un rôle pionnier. Le Conseil synodal mène également une réflexion très active avec les facultés de théologie autour de cette question et de l'éventualité de proposer une formation raccourcie. Il participe à la campagne de promotion des études de théologie et souhaite également mettre sur pied une campagne d'information sur les besoins de relève.

### **Projets concrets pour soulager les personnes en situation de précarité**

Le prolongement d'une année du financement initial en faveur du centre bernois de conseil juridique pour personnes en détresse dans l'attente d'un subventionnement cantonal a été adopté. Un crédit additionnel de 15'000 francs par année sur trois ans pour les activités de conseil juridique relevant du domaine de l'asile de ce même centre a également été approuvé.

**Le projet de parrainage «mit mir/avec moi»,** conduit en partenariat avec Caritas, a également reçu le soutien des députées et députés au Synode. Ce projet vise à briser le cercle vicieux de la pauvreté sous la forme d'un soutien concret fourni par des bénévoles à des enfants de familles en situation de précarité dans le cadre d'un parrainage. Le montant alloué de 20'000 francs pour les années 2010 à 2012 doit permettre de financer l'accompagnement par des professionnels des bénévoles engagés dans ce projet. Par ce soutien trop modeste eu égard aux besoins, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure entendent manifester leur engagement dans la perspective de l'"Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale".

**Le soutien aux enfants et aux jeunes concernés par le suicide de l'un de leurs parents** a également retenu l'attention du parlement de l'Eglise réformée lequel a adopté à l'unanimité un crédit récurrent de 10'000 francs sur trois ans destiné à financer l'accompagnement des groupes d'entraide existants ou à créer par des professionnels. Les statistiques révèlent que les enfants et les jeunes concernés sont eux-mêmes plus exposés au suicide – les hommes trois fois plus que les femmes. Le groupe d'entraide «Nebelmeer - Mer de brouillard» réalise un important travail de prévention grâce au soutien de l'Eglise.

## **Locaux administratifs de l'Eglise réformée: les avantages d'un regroupement**

A l'issue d'un débat animé, le Synode a approuvé par 153 voix contre 5 oppositions et 6 abstentions le projet d'une « Maison de l'Eglise réformée » à Berne à l'Altenbergstrasse 66. Une proposition de renvoi a clairement été rejetée. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les Services généraux de l'Eglise, actuellement dispersés sur sept sites, pourront ainsi être regroupés sous un même toit. L'investissement financier relativement important est compensé par le potentiel d'économies résultant des synergies et de l'utilisation d'une infrastructure commune qui va en résulter. (voir communiqué de presse séparé).

### **En bref**

En réponse à une interpellation, le Conseil synodal s'est déclaré disposé à adapter le mandat de l'oeku dans le sens d'un mandat de prestations.

Le Synode a adopté le budget 2010 qui prévoit un excédent de recette de 412'300 francs et a pris connaissance du plan financier 2010 - 2013.

Le Synode a approuvé la mise sur pied d'une commission non permanente chargée d'examiner le temps de travail des conseillers synodaux non-permanents, idéalement d'ici au Synode d'été 2010. Il est explicitement demandé de ne pas uniquement se pencher sur le pourcentage d'engagement mais aussi de définir des possibilités d'allègement pour les membres de l'exécutif.

Le financement de l'aumônerie pastorale de Loèche-les-Bains (40% ministère pastoral) est prolongé jusqu'en 2012.

Le Synode a pris connaissance du rapport intermédiaire du projet start@work et approuvé son extension à d'autres champs professionnels.

Onze nouveaux députées et députés ont été assermentés.

Hansruedi Schenk (Sumiswald) a été élu à la présidence de la Commission des recours.

Helmy Witzler (Niederbipp) a été élue à la commission des finances.

Sur proposition de la fraction libérale, l'élection partielle pour compléter la délégation Refbejus au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse est renvoyée au Synode d'été 2010.

*Pour toute information:*

*Thomas Gehrig, chef de la communication, 079 760 06 06*

*Bertrand Baumann, communication francophone 078 743 92 39*